

Aménagement d'une piste équestre

Code GAL :



N° d'opération :



Porteur de projet :

Communauté de
Communes du
Pays de Massiac
47, rue Lépine
15 500 Massiac

Dates clés :

Travaux
d'aménagement
prévus de
novembre 2009
à août 2010

Avec 67 000 licenciés et un million et demi de pratiquants recensés, le tourisme équestre rencontre en France un succès grandissant.

Consciente de cette opportunité, la communauté de communes de Massiac a décidé de poursuivre ses efforts en matière d'offre de randonnée en ouvrant son territoire au tourisme équestre.

Pour la communauté de communes, l'objectif est de faire connaître son territoire, le dynamiser et favoriser son développement local auprès des habitants, des hébergeurs et des touristes.

Ces aménagements permettront de mieux sécuriser les sentiers de randonnée et d'en coordonner les différents usages (randonnée pédestre, équestre ou à VTT). Tout en assurant une plus grande accessibilité au profit des cavaliers.

Ainsi ces aménagements apportent une véritable plus value à l'offre « sentiers de randonnée » dont disposait déjà la communauté de communes. Cela est d'autant plus vrai que ces aménagements participent à la mise valeur et la préservation des espaces naturels et des paysages de qualité du territoire

Le projet en chiffres :

- Coût total : 10 842.35 €
 - Conseil Général du Cantal : 4336.94 €
 - LEADER : 4336.94 €
 - Autofinancement : 2 168.47 €

Localisation :

Massiac, Auriac l'Eglise,
Molompize, Bonnac, La Chapelle
Saint Laurent, Saint Poncy,
Celoux, Rageade, Saint-Mary-Le-
Plain, Ferrières-Saint-Mary

CANTAL (15) - FRANCE

Axe 3 : faire de l'environnement un atout
3.2 c / 313 B - assurer une gestion durable des espaces par la multifonctionnalité touristique